

GERMAINE COUSIN (Suite.)

XX.

D'année en année, de nouveaux et nombreux prodiges montrèrent visiblement que Dieu voulait glorifier aux yeux des hommes celle dont la condition avait été si basse, l'humilité si profonde, la vie si pauvre et si cachée. C'est pourquoi l'on songea sérieusement à demander au Saint-Siège la béatification de Germaine, et l'on se mit en mesure de commencer dans ce but le procès informatif de l'évêque.

On appella ainsi les informations que l'on prend sur des personnes qu'il est question de béatifier et sur les miracles que Dieu a faits par leur intercession. Ces sortes de recherches sont toujours très-longues et demandent de grandes formalités, à cause de la grande prudence que l'Eglise met dans toutes ses décisions. Il se passe ordinairement plusieurs années avant que les preuves soient trouvées assez certaines. Pendant qu'on se livrait à ces informations, les jours funestes de la Révolution arrivèrent. L'impiété fit fermer toutes les églises, renversa toutes les croix, fit mourir tous les prêtres dont ses adeptes purent se saisir et brûla une grande quantité de saintes reliques.

Les révolutionnaires de Pibrac et de Toulouse formèrent le projet d'annéantir le corps de Germaine Cousin, qui s'était jusque-là conservé tout entier, tel qu'il avait été trouvé dans son linceul cent cinquante ans auparavant.

Un fabricant de vases d'étain, de Toulouse, se chargea de ce sacrilège. Quatre hommes du village furent requis pour l'aider. L'un d'eux se sauva ; les autres consentirent à l'infamie qu'on leur demandait. Après avoir retiré le corps de la caisse en plomb, qui fut confisquée pour faire des balles, ils l'enfouirent dans la sacristie même et jetèrent dessus en abondance de l'eau et de la chaux vive, afin d'en assurer la rapide et complète dissolution.

Un prompt châtiment frappa ces trois misérables. L'un fut paralysé d'un bras, l'autre était difforme, son cou se roidit et